

Modifications réglementaires Modifications réglementaires (omnibus) dans le secteur de la 3^e Avenue Ouest

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 46011Cc, 46021Cc, 46022HA, 46033HA, 46040CC, ET 46043CC, **R.C.A.4V.Q. 229**

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et période

Du 17 mai au 23 mai 2024

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du : Conseil d'arrondissement de Charlesbourg

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Charlesbourg, quartier Saint-Rodrigue

Description du projet et principales modifications

Afin d'éviter de continuer à procéder à des modifications réglementaires à la pièce, et afin de répondre aux objectifs de développement de la Ville, l'organisation souhaite réviser des normes d'urbanisme du secteur de la 3^e Avenue Ouest, entre l'autoroute Félix-Leclerc et la 56^e Rue.

Les modifications proposées visent, entre autres, à miser sur la vocation résidentielle du secteur, à reconnaître la diversité des usages existants (restaurants, commerces, services, etc.) le long de la 3^e Avenue Ouest et à assurer une transition des hauteurs avec le milieu résidentiel aux abords de l'artère.

Principales modifications réglementaires :

Les principales modifications réglementaires concernent les zones 46011CC, 46021CC, 46022HA, 46033HA, 46040CC et 46043CC. Elles visent à revoir les limites de deux zones et réviser pour les quatre autres zones :

- Les usages autorisés;
- Certaines normes d'implantation;

- Les hauteurs et le nombre d'étages permis;
- Des normes relatives à l'aménagement d'un stationnement;
- Etc.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=719>

Participation

Conseiller municipal :

- M. Claude Lavoie, membre du comité exécutif, président de l'arrondissement de Charlesbourg et conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue

Personne-ressource :

- M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

- 3 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite;
 - Aucun citoyen a apporté des commentaires ou des questions.
-

Questions et commentaires du public : Aucun

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Charlesbourg et au Conseil d'arrondissement de Charlesbourg.

Réalisation du rapport

Date

Mai 2024

Rédigé par

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications